

QUEL SDT GUIDE DE DISCUSSION (GD) CHOISIR

Chaque guide comprend une série de questions sélectionnées pour susciter une discussion approfondie.

LE CHEVAUCHEMENT DES GD

La plupart des INSP n'utiliseront qu'un sous-ensemble de GD. C'est pourquoi certaines idées figurent dans plusieurs GD. Par exemple,

- Le GD 1, *Gestion organisationnelle*, mentionne les questions liées à la gestion des ressources humaines (GD 2), au partage des informations organisationnelles (GD 4) et à la communication interne et externe (GD 7 et 8).
- Le GD 8, *Communication externe sur l'INSP et ses activités*, et le GD 10, *Communication et promotion de la santé*, se recoupent également, puisqu'il s'agit dans les deux cas d'instaurer la confiance dans l'INSP et d'accroître la portée et l'impact de ses messages. GD 20.

GD QUI PEUVENT ETRE FACILEMENT ADAPTES

Certains GD englobent de nombreuses idées différentes et sont conçus pour être adaptés aux besoins de chaque INSP.

- Le GD 12, « *Surveillance* », peut être adapté pour traiter des aspects spécifiques de la surveillance des maladies infectieuses, tels que la surveillance sentinelle, ou même la surveillance des maladies non transmissibles. Les INSP ayant des rôles qui ne couvrent pas tous les aspects décrits dans le GD peuvent concentrer leurs discussions.
- Le GD 14, « *Des données à l'action* », comprend des idées sur la collecte et la qualité des données, l'analyse des données, l'établissement de rapports et la diffusion des recommandations, ainsi que l'amélioration de l'adoption et de l'utilisation des recommandations. Un INSP utilisant ce GD peut choisir sur quoi se concentrer.
- Le GD 19, « *Maladies non transmissibles (MNT)* », couvre divers sujets, notamment la surveillance, les programmes, la recherche et les partenariats. Les INSP qui utilisent ce GD peuvent se concentrer sur les aspects qui relèvent de leur champ d'application.
- Le GD 20, « *Guide de discussion générique* », propose des idées qui peuvent être utilisées pour créer un GD tourné vers l'extérieur qui couvre des sujets non inclus dans l'IANPHI dans sa globalité. Sa structure est similaire à celle des autres GD, avec les cinq domaines et les gradations de stade allant de la gauche (Élémentaire) à la droite (Avant-garde).

Pour aider les utilisateurs à choisir les GD les plus utiles, voici des exemples d'idées incluses dans chacun des GD.

LISTE DES GUIDES DE DISCUSSION

Guides de discussion tournés vers l'intérieur

1. La direction et la gestion des organisations
 - Créer des objectifs à long terme et des systèmes pour les atteindre
 - S'impliquer avec les partenaires
 - Garantir des ressources financières et humaines suffisantes
2. Gestion des ressources humaines (RH)

- Mise en œuvre de systèmes de gestion des ressources humaines
- Soutenir le développement du personnel et la progression des carrières

3. Ressources financières

- Planifier les besoins en ressources
- Assurer une bonne gestion des ressources

4. Technologies de l'information (TI) et gestion de l'information organisationnelle

- Mettre en place de politiques informatiques
- Garantir un soutien informatique adéquat
- Établir des systèmes d'échange d'informations

5. Santé et sécurité

- Garantir des conditions de travail sûres
- Soutenir la santé et le bien-être des salariés

6. Sécurité des laboratoires

- Garantir des conditions de travail sûres
- Respecter les normes externes de gestion et de qualité

7. Communications internes

- Veiller à ce que l'ensemble du personnel comprenne la vision, la mission et les objectifs de l'INSP.
- Créer des systèmes visant à s'assurer que le personnel a accès aux informations dont il a besoin.

8. Communications externes au sujet de l'INSP et de ses activités

- Mettre en œuvre des efforts efficaces pour renforcer la reconnaissance de l'INSP et l'utilisation de ses informations.
- Développer des partenariats pour améliorer la visibilité de l'INSP.

Guides de discussion tournés vers l'extérieur

9. État de santé de la population

- Utiliser plusieurs sources de données pour rendre compte de la santé de la population.
- Anticiper les problèmes futurs de santé de la population..
- Élaborer un observatoire des données de santé publique.

10. Communication et promotion de la santé.

- Formuler et diffuser des messages clairs.
- Utiliser des partenaires pour amplifier les messages.

11. Systèmes de laboratoire

- Disposer de l'infrastructure, des réactifs et du personnel formé nécessaires à la réalisation des tests hautement prioritaires.
- Contribuer à l'amélioration de la qualité des travaux de laboratoire au niveau national, par exemple en soutenant la formation et d'autres formes d'assistance au niveau infranational.

12. Surveillance
 - Mener une surveillance de la qualité des conditions hautement prioritaires.
 - Assurer la diffusion et l'utilisation des résultats de la surveillance.
13. Préparation et réaction aux situations d'urgence
 - Disposer de responsabilités et d'autorités bien documentées.
 - Identifier les situations d'urgence et y répondre.
 - Contribuer aux capacités des niveaux infranationaux et à celles d'autres partenaires clés.
14. Des données à l'action
 - Utiliser des données de haute qualité pour formuler des recommandations en matière de politiques et de programmes.
 - Diffuser les recommandations et s'efforcer d'en améliorer l'application.
15. Perfectionnement du personnel de la santé publique
 - Évaluer les besoins de la main-d'œuvre en matière de santé publique et s'efforcer de combler les lacunes.
 - Constituer le vivier des futurs professionnels de la santé publique.
16. Recherche en santé publique
 - Disposer d'un programme de recherche écrit qui s'aligne sur le plan stratégique de l'INSP.
 - Mener une recherche de qualité.
 - Diffuser les résultats de la recherche.
17. Collaboration intersectorielle
 - Mettre en place les partenariats et les accords nécessaires pour traiter les questions multisectorielles.
 - Disposer d'un personnel suffisant et d'autres ressources pour investir dans les partenariats et d'autres aspects du travail multisectoriel.
18. Liens avec la santé publique infranationale
 - Établir une planification conjointe avec les niveaux infranationaux.
 - Investir dans le renforcement des capacités infranationales.
19. Maladies non transmissibles (MNT)
 - Établir des partenariats solides avec des groupes gouvernementaux et non gouvernementaux jouant un rôle dans la prévention et le contrôle des maladies non transmissibles.
 - Élaborer des interventions et des orientations fondées sur des données probantes.
20. Guide de discussion générique
 - Planification à long terme
 - Disposer de systèmes et de ressources permettant d'atteindre les objectifs de l'INSP.
 - S'engager avec les partenaires de manière à maximiser l'impact.